

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0005776

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5018

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Mr. SAROUTI Hassan

Date de naissance : 09/01/1957

Adresse : abdel sarouti@gmail.com

Tél. :

Total des frais engagés : 355,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Abdellah TLEMÇANI

**Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tél.: 05 22 90 33 9**

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14 MARS 2023

Nom et prénom du malade : S.A.ROUTI oussama

Age : deux

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Aff. ORL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le 10/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4 MARS 2023	C		200,00	Docteur Abdelali TLEMCA Médecine Générale Echographie Afghanistan H.H 05 22 90 32

REVEAL SARL
PHARMACIE CHIRASANT
M. TAOURIT, 115, rue Casablanca
Téléphone : 05-52-22-00-00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Commissaire	Date	Montant de la Facture
REVEAL SARL PHARMACIE CHIRASANT M. TAHIR ALI JAHANSON Casablanca Tunisie - Dahir 522-00-06-01	09/03/23	155,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a 12x12 grid of circles representing the board. The grid is labeled with letters D, G, H, and B along its four sides. The top row (row 1) has circles labeled 1, 2, 1, 2, 3, 4, 3, 4. The second row (row 2) has circles labeled 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. The third row (row 3) has circles labeled 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. The fourth row (row 4) has circles labeled 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. The fifth row (row 5) has circles labeled 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. The sixth row (row 6) has circles labeled 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. The seventh row (row 7) has circles labeled 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. The eighth row (row 8) has circles labeled 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 1. The ninth row (row 9) has circles labeled 7, 8, 9, 10, 11, 12, 1, 2. The tenth row (row 10) has circles labeled 8, 9, 10, 11, 12, 1, 2, 3. The eleventh row (row 11) has circles labeled 9, 10, 11, 12, 1, 2, 3, 4. The twelfth row (row 12) has circles labeled 10, 11, 12, 1, 2, 3, 4, 5.

[Création, remont, adjonction]

tionnel. Thérapie nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassan - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفرز

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

- 6 MARS 2023

Casablanca, le

SARORTI OUSSAMA

57-60

- Sidi Abdellah 120

(AS)

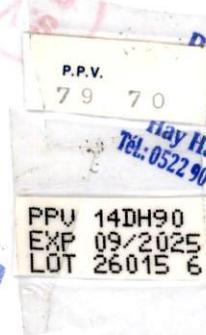
3.10 15.07

79.20 31.03.2023 (AS)

- Alg茅nium

14.90 4.07.2023.

(AS)



REVEAL SARL
PHARMACIE CHIFA
TAHIRI HASSANI
1 Ave. Afghanistan
Hay Hassan - Casablanca
Tél: 0522 90 32 63 - Fax: 0522 90 46 04

Docteur Abdelali TLEM
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.n
Casablanca - Tél.: 05 22 90